



DISPOSITIF D'ANIMATION RÉGIONALE DE LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DES PROJETS TERRITORIAUX DE SANTÉ MENTALE, UNE ANIMATION PARTICIPATIVE ET COORDONNÉE

VENDREDI 7 FÉVRIER 2020

Zeina MANSOUR, directrice du CRES Cécile CHAUSSIGNAND, Marion SYLVAIN, chargées de projets au CRES

ı





ANIMATION EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

- Animation régionale portée par le Comité régional d'éducation pour la santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRES) en lien avec l'Agence régionale de santé siège
- Animation dans les 6 départements portée par les animateurs départementaux avec l'implication des délégations départementales des Agences régionales de santé
 - 04 et 05 : Centre hospitalier universitaire de Nice
 - 06 : Comité départemental d'éducation pour la santé (CoDES) 06
 - 13 : CRES
 - 83 : CoDES 83
 - 84 : CoDES 84
 - > Ecriture d'un PTSM par département

L'ANIMATION RÉGIONALE PORTÉE PAR LE CRES - LES OBJECTIFS



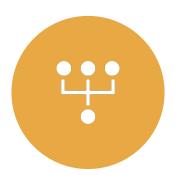
Apporter un soutien méthodologique aux animateurs départementaux



Permettre l'échange de pratiques, l'apport de savoirs, l'utilisation d'un outil numérique



Rendre accessibles et compréhensibles les bonnes pratiques en santé mentale



Contribuer à la qualité du processus d'écriture des PTSM

EN PRATIQUE

- Temps d'échanges avec les animateurs départementaux et les délégations départementales ARS
- Animation de l'Agora social club
- Organisation de journées régionales à l'intention des personnes impliquées ou souhaitant s'impliquer dans l'écriture des PTSM

AGORA SOCIAL CLUB

- Production de ressources documentaires, sélections bibliographiques, compilation de données et interventions probantes
- Création d'un site en ligne pour la diffusion des bonnes pratiques







EN PRATIQUE - TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES ANIMATEURS DÉPARTEMENTAUX ET LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES DES ARS





Animation régionale des PTSM Etat d'avancement des PTSM et projets de réhabilitation

Vendredi 13 décembre 2019 PROGRAMME

Participants invités

Sur la journée

- ARS Siège et Délégations Départementales de l'ARS
- CRES et animateurs des PTSM en département
- Présidents des commissions santé mentale des conseils territoriaux de santé

L'après-midi :

- Professeur Lançon et Docteur Tinland, centre ressources en réhabilitation sociale de la région
- Etablissements de santé porteurs ou futurs porteurs d'un projet de réhabilitation

Objectifs de la réunion

Matin

- Présenter l'avancement de la mission d'animation régionale
- Présenter l'état d'avancement des PTSM dans les départements
- Identifier de possibles liens entre les projets territoriaux

Après-midi

- Présenter les missions du centre ressources en réhabilitation sociale
- Identifier les établissements s'investissant ou souhaitant s'investir sur un projet de réhabilitation
- Identifier des liens possibles entre ces projets portés par les établissements de santé et les futurs PTSM

Objectifs

- Accompagner l'écriture des PTSM dans les 6 départements de la région
- Diffuser des éléments de méthodologie communs : Cadre méthodologique de l'animation départementale, trame de compte-rendu, trame de fiche action, document de suivi des activités des animateurs...
- Harmoniser les PTSM en région
- Favoriser l'échange entre les départements dans un souci de cohérence régionale

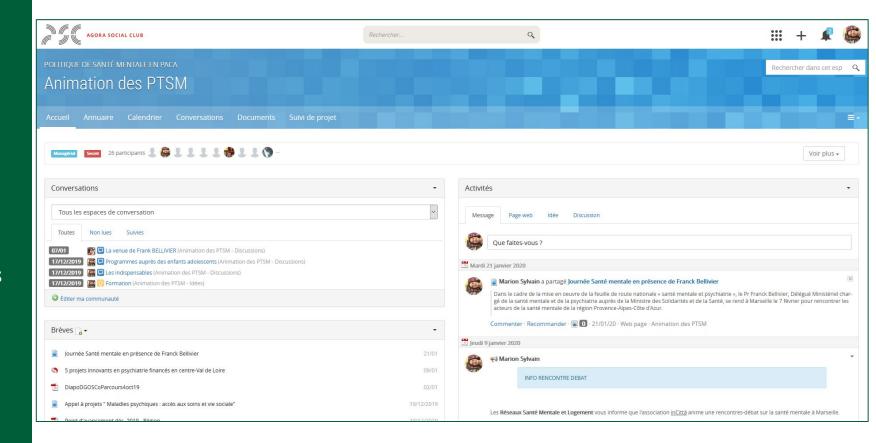
En pratique

- Participants : ARS Siège, CRES, animateurs départementaux et délégations départementales des ARS
- Différents formats : échanges téléphoniques, rencontres physiques
- Ont été organisés : 2 échanges téléphoniques (septembre, novembre 2019) et une rencontre physique d'une journée (décembre 2019)
- Sont à venir : 2 échanges téléphoniques et une rencontre physique sur une journée afin de travailler sur les croisements, les convergences, les transversalités des PTSM dans la région
- Le CRES effectuera une relecture globale des PTSM.

EN PRATIQUE -ANIMATION DE L'AGORA SOCIAL CLUB

- Création d'un espace privé pour échanger entre animateurs régionaux et départementaux et Agence régionale de santé siège et délégations départementales
- Communication sur les événements régionaux dans les 6 groupes thématiques (/ 6 priorités) et le groupe des usagers





EN PRATIQUE

- Organisation de journées régionales à l'intention des personnes impliquées ou souhaitant s'impliquer dans l'écriture du PTSM
 - Juin 2019 Marseille, Les droits et la participation des usagers en santé mentale, des liens nécessaires.
 - Septembre 2019 Aix-en-Provence,
 L'après-contrat : les enjeux
 d'implantation des projets
 - Octobre 2019 Marseille, Bonnes pratiques en santé mentale
 - Novembre 2019 Toulon, Précarité et santé mentale, violences et traumatismes
 - Janvier 2020 Avignon, Les injonctions paradoxales de la santé mentale : enfermer et redonner du pouvoir d'agir
 - Mars 2020 Nice, La santé mentale, de la petite enfance à l'enfance : prévention, repérage précoce et prise en charge



EN PRATIQUE - PRODUCTION DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES, SÉLECTIONS BIBLIOGRAPHIQUES, COMPILATION DE DONNÉES ET INTERVENTIONS PROBANTES





Journée d'échanges régionale des Projets territoriaux de santé mentale (PTSM) Sélection bibliographique

Sitographie	
Précarité et santé mentale	
Migrants et santé mentale	
Violences, traumatisme et santé mentale	
Généralités	
 Violences faites aux femmes 	

Sitographie

Structures des intervenants

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur – Santé mentale et psychiatrie https://www.paca.ars.sante.fr/index.php/la-personne-atteinte-de-troubles-en-sante-mentale

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur - Programme d'accès aux soins et à la prévention pour les personnes démunies

https://www.paca.ars.sante.fr/programme-dacces-aux-soins-et-la-prevention-pour-les-personnes-demunies

Fondation Abbé Pierre

 $\underline{\text{https://applicationspub.unil.ch/interpub/noauth/php/Un/UnUnite.php?UnId=212\&LanCode=37\&menu=\underline{\text{pub}}$

Comité pour la santé des exilés (COMEDE)

map://www.comede.org/

Centre hospitalier de Montperrin http://www.ch-montperrin.fr/

AP-HM - Cellule d'Urgence Médico-Psychologique - Service d'Aide Médicale d'Urgence http://fr.ap-hm.fr/service/samu-service-aide-medicale-urgence https://www.voutube.com/watch?v=ofucRp8dssto

SINDIANE

-Mouvement et action pour le rétablissement sanitaire et social (MARSS)

http://www.marssmarseille.eu

-Association Justice and Union toward Social Transformation (JUST)

http://www.marssmarseille.eu/qui-sommes-nous/just-justice-and-union-toward-social-transformation

- Sélections bibliographiques pour chacune des 6 priorités identifiées
- Sélections bibliographiques pour chacune des journées régionales organisées
- Sélections bibliographiques pour l'alimentation du site sur les bonnes pratiques
- Sélections bibliographiques à la demande des acteurs de terrain des animateurs départementaux ou autres
 - Diffusion et mise en ligne sur le site du CRES et dans l'Agora social club

EN PRATIQUE – CRÉATION D'UN SITE BONNES PRATIQUES

- 2 rubriques : Parcours de vie et parcours de santé
- I0 titres
 - Description du titre
 - Liste des bonnes pratiques

Accéder au site









27/08/19

Housing first

Qui aura son logement
le 1er juillet?



27/08/19

Bouger pour être en bonne santé mentale
Une thèse d'Isabelle
Doré en 150 mots



27/08/19

Les applis santé

La HAS établit les
bonnes pratiques
numériques



27/08/19

Santé mentale des enfants

Lorem ipsumut siquid in penetrali secreto



27/08/19

Interview de Jean-Philippe Dion

Lorem ipsumut siquid in penetrali secreto



21/08/19

Accompagner les parents

Lorem ipsumut siquid in penetrali secreto

EN PRATIQUE – CRÉATION D'UN SITE BONNES PRATIQUES

- 2 rubriques : Parcours de vie et parcours de santé
- I0 titres
 - Description du titre
 - Liste des bonnes pratiques

Accéder au site



Accueil > Thématique : Le travail

Le travail

Le travail peut avoir un effet positif sur la santé mentale des personnes. De nombreuses études révèlent une meilleure santé psychique chez les personnes en emploi. Logique, car en plus de fournir un revenu, le travail favorise les contacts sociaux, le développement des compétences et de l'estime de soi. Au contraire, le chômage engendre un risque accru de stress, de troubles anxieux, de dépression et d'isolement social.

Les conditions de travail, la pression exercée par la hiérarchie, les exigences de flexibilité peuvent être sources de troubles psychiques ou d'aggravation des symptômes. Les préjugés, la stigmatisation et la discrimination liés à la maladie mentale sont également susceptibles d'aggraver la souffrance des personnes concernées. Pour favoriser leur insertion professionnelle dans le milieu ordinaire, la Loi Travail du 8 août 2016 prévoit de généraliser l'emploi accompagné. Cet accompagnement débute en amont de la recherche d'un travail et se poursuit après la prise de poste.



SITE BONNES PRATIQUES

- Présentation d'une bonne pratique
- A gauche :
 - L'acteur de terrain
 - Une fiche synthétique sur la bonne pratique
 - Mots-clés
 - Description du niveau de preuve
- A droite :
 - Description
 - Vidéo

Le Les La vie affective Les La Les interventions La Le Les conduites logement travail droits et sexuelle loisirs citoyenneté précoces crise rétablissement addictives

Accueil > Thématique : Le travail > Working first



Équipe

Équipe d'appui

Fiche synthétique

à venir

Mots-clés

Dispositif Population

Trouble/symptôme

Working first

Thématique : Le travail

Pour les personnes atteintes de troubles psychiques, le chômage est un facteur aggravant du sentiment d'exclusion. La majorité d'entre elles souhaite exercer une activité professionnelle pour améliorer leur vie, au niveau social et financier. Méthode élaborée au Canada, le Working first répond à cette demande par un accompagnement individuel intensif. En France, cette méthodologie est dupliquée par une équipe marseillaise depuis 2015.



SITE BONNES PRATIQUES

- Niveau de preuve de la bonne pratique
- Articles scientifiques en lien avec la bonne pratique
- Espace pour aller plus loin

Niveaux de preuve

Haut niveau de preuve scientifique

Début de preuve scientifique

Action prometteuse et données probantes en cours

Action expérimentale

Description

Le Working first (travail d'abord) inverse le modèle classique de l'insertion professionnelle. Au lieu d'être préparée à l'emploi, la personne bénéficie d'un suivi individuel intensif afin de trouver rapidement un travail dans le milieu ordinaire. Ensuite, elle est accompagnée dans son adaptation et son maintien en poste. Le soutien à l'emploi délaisse donc le paradigme « former puis placer » au profit de son opposé, « placer puis former ». Les job coachs sont formés à la méthode canadienne complémentaire du droit commun Individual placement and support (IPS). Cette méthode a été conceptualisée dans les années 90 pour répondre aux besoins des personnes ayant un suivi psychiatrique. Au Canada, 70% d'entre elles affirment vouloir travailler, or entre 75 et 90% subissent le chômage. A chaque étape de l'IPS, les job coachs s'adaptent aux besoins et aux désirs des bénéficiaires sans limite dans le temps. Les rendez-vous se déroulent à domicile, dans un bar, chez un employeur potentiel, à la cité des métiers ou ailleurs. Ils peuvent sur demande servir par exemple de médiateurs au sein de l'entreprise en apportant du soutien, du conseil et de l'information... Parmi les personnes suivies, certaines ont trouvé un emploi sans parler de leur maladie et vivent l'accompagnement du Working first comme un appui discret, mais rassurant. D'autres entament des démarches pour obtenir la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), et apprécient d'être accompagnés lors des entretiens d'embauche. Au-delà du retour à l'emploi, l'apport du Working first doit être évalué avec l'équipe clinique en termes de mieux être des personnes. « Je suis persuadée que la prise en considération de leur volonté de travailler est déjà un facteur d'amélioration », affirme une travailleuse sociale précurseur de l'importation de cette méthode en France.

Les 9 principes de l'Individual placement and support (IPS):

- Recherche rapide d'emploi (un mois)
- Travail sur le marché régulier
- Attention portée sur les préférences de la personne.
- Exclusion Zéro.
- Lien avec les équipes de suivi médico-social.
- Soutien illimité dans le temps
- Développement réseau d'employeurs
- Information sur les enjeux économiques
- Collaboration dans les prises de décision.

Niveau de preuve



MERCI DE VOTRE ATTENTION

